

## ÉCLOSION D'INFECTIONS INVASIVES À STREPTOCOQUE DU GROUPE A (SGA)

Aux microbiologistes-infectiologues, urgentologues et pédiatres  
Aux médecins et IPSPL des milieux ambulatoires

**Situation préoccupante** : à St-Jean-sur-Richelieu, on observe une hausse des cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A (SGA) chez les personnes utilisatrices de drogues ou vivant en situation d'itinérance.

### RECOMMANDATIONS

#### DÉTECTER LES CAS D'INFECTION INVASIVES ET NON INVASIVES À STREPTOCOQUE DU GROUPE A

En présence de manifestations cliniques compatibles avec une infection à SGA non invasive (ex. : pharyngite, amygdalite, plaie avec écoulement, impétigo, scarlatine, ecthyma) ou invasive (ex. : fièvre, frissons, atteinte de l'état général, infection des tissus mous, pneumonie, méningite, syndrome du choc toxique, arthrite septique) :

- Offrir les soins appropriés, dont la prescription d'un antibiotique;
- Déclarer rapidement tout cas d'infection invasive à SGA à la DSPu de la Montérégie (coordonnées plus bas).

#### PROCÉDER AUX PRÉLÈVEMENTS ET AUX ANALYSES DE LABORATOIRE APPROPRIÉS

- Faire les prélèvements pour détecter le SGA par test rapide (pharyngite) et/ou par culture (cas invasifs ou non invasifs).

#### METTRE EN PLACE LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS

- Appliquer les pratiques de base et les précautions additionnelles recommandées selon l'état du patient;
- Donner les consignes pour réduire le risque de transmission:
  - S'isoler à domicile jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique;
  - Couvrir les lésions cutanées liées au SGA (ex. impétigo).
- Promouvoir la vaccination contre la grippe et la varicelle tel que recommandé par le [Protocole d'immunisation du Québec](#).

### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Depuis le 28 avril 2023, six cas d'infections à SGA (invasives ou non) ont été déclarés à la Direction de santé publique chez des résidents de St-Jean-sur-Richelieu présentant un ou des facteurs de risque tels que:

- Personnes utilisatrices de drogues par voie injectable et/ou inhalable;
- Personnes en situation d'itinérance;
- Personnes fréquentant des organismes communautaires offrant des services auprès de la population utilisatrices de drogues et/ou en situation d'itinérance.

Le génotype emm est connu pour trois cas et il s'agit du génotype emm 87,0 qui est rare.

Cette éclosion survient à la fin d'une saison de circulation intense d'infections à SGA au Québec et à l'étranger.

### RESSOURCES

MSSS : [Guide d'intervention - Les infections invasives à streptocoque du groupe A](#)

- Incluant une annexe « Prophylaxie antibiotique aux contacts étroits de cas d'infections invasives graves à streptocoque du groupe A chez les personnes vivant en situation d'itinérance » (2019)

INESSS : [Guide clinique médicament antibiotique : pharyngite-amygdalite chez l'enfant et l'adulte](#)

OMS : [Incidence accrue de la scarlatine et de l'infection invasive à streptocoque du groupe A – multi-pays](#)

#### POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Par télécopieur : Transmettre le formulaire de déclaration AS-770 au 450-928-3023.

S'il s'agit d'une urgence, par téléphone : 1-800-265-6213.

**Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.**